

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015**

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

N° 2015-83

Compte rendu affiché le 22 septembre 2015

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 11 septembre 2015

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. Côme TOLLET

OBJET

PROJETS D'ACTIONS  
PEDAGOGIQUES  
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN (par proc. à Mme CRESPIY à partir du N° 2015-79), M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. PETIT), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET à partir du N° 2015-78), Mme NICAISE (par proc. à Mme WEBANCK), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme ROUCHON), M. MANINI, Mme CARLE (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), M. DUREL, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL), M. CHAISNE

Etaient absents : Mme BAJARD, M. MATTEUCCI

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : G. LACROIX

Les écoles primaires publiques ont élaboré, pour l'année 2015-2016, des projets d'actions pédagogiques.

Pour mener à bien ces projets, qui ont été validés par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, les écoles sollicitent le soutien et la participation de la Ville. Compte-tenu de l'intérêt pédagogique de ces actions, il pourrait leur être accordé les subventions et moyens matériels suivants conformément au tableau joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

- **APPROUVE**

l'attribution de ces subventions pour **un montant total de 3 800 euros**.

- **DIT**

que la dépense correspondante serait imputée au budget de l'exercice 2015 sur le compte fonction 213A, nature 6574.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 22 septembre 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET